

VARIATION GEOGRAPHIQUE EN FRANCAIS ONTARIEN:
ROLE DU MAINTIEN DE LA LANGUE MATERNELLE*

Raymond Mougeon

Edouard Beniak

Normand Côté

Institut des études pédagogiques de l'Ontario

Introduction. Si l'on prend plus ou moins pour acquis (cf. Orkin 1971) que le français du Québec a subi une homogénéisation considérable pendant le premier siècle après le début de la colonisation, il nous semble intéressant de considérer l'existence d'une tendance inverse (tendance à la diversification) qui se serait développée au fur et à mesure de l'expansion territoriale des Québécois à l'intérieur et à l'extérieur de leur province.

La communauté franco-ontarienne est en grande partie le produit de l'émigration plus ou moins continue de Québécois en Ontario. Dans plusieurs études (cf. entre autres Mougeon 1976, Mougeon et al. 1977 et Beniak, Mougeon et Côté 1980) nous avons montré que sous certains aspects le français des jeunes Franco-ontariens se différencie de celui des jeunes Québécois. Dans la présente étude, nous aimerions examiner un phénomène connexe, à savoir celui des différences intercommunautaires (variation géographique) en français ontarien parlé.

Les spécialistes en dialectologie ont invoqué plusieurs facteurs explicatifs pour rendre compte de la variation géographique. Il s'agit notamment de l'opposition centre/périphérie, de l'opposition urbain/rural, des mouvements de population (émigration, etc.) ou des facteurs topographiques (communauté insulaire, montagnarde, etc.). Dans la présente étude nous voudrions attirer l'attention sur le fait que l'on peut relier certains cas de variation géographique propres au français ontarien à un autre facteur, à savoir la variation dans le niveau de maintien du français aux plans interindividuel et intercommunautaire. Ce faisant, nous pourrions sans doute mieux saisir pourquoi le français ontarien diffère plus ou moins du français québécois. Finalement, nous tenterons de voir dans quelle mesure ces cas de variation géographique se rattachent à la question plus générale de la variation linguistique dans les communautés francophones minoritaires.

2. Les nouvelles générations franco-ontariennes.

2.1 Maintien du français. En 1968, l'Ontario légalisait l'emploi du français comme langue d'instruction dans les écoles publiques. Suite à cette mesure, on a rapidement mis sur pied un système d'écoles secondaires de langue française qui est venue

compléter le réseau déjà existant des écoles élémentaires séparées de langue française. Ceci a permis aux jeunes générations franco-ontariennes de se prévaloir d'une scolarisation en français jusqu'à la fin du secondaire, tout au moins dans les localités ontariennes où les francophones constituent une population numériquement non négligeable. Cela étant, près de dix ans après la création des écoles secondaires de langue française, plusieurs enquêtes sociolinguistiques réalisées auprès de groupes d'élèves inscrits dans des écoles élémentaires et secondaires de langue française (cf. notamment Mougeon et Canale 1978; Mougeon et al. 1980 et Vachon 1973) ont révélé qu'en dépit du fait que tous ces élèves bénéficiaient d'une scolarisation en français, il existait une variation considérable, aux plans interindividuel et intercommunautaire, dans la fréquence d'emploi du français et de l'anglais par ces élèves dans plusieurs situations de communication.

Ainsi durant plusieurs enquêtes sociolinguistiques menées auprès des élèves inscrits dans les écoles secondaires de langue française à Hawkesbury, Rayside, Timmins, Sudbury et Welland, Mougeon, Canale et Bélanger (1978) ont fait les constatations suivantes: dans la même situation de communication (dans les couloirs et la cour de récréation) les élèves de Welland communiquent presque exclusivement en anglais, ceux de Sudbury communiquent souvent en anglais et parfois en français, ceux de Timmins tendent à utiliser les deux langues presque aussi fréquemment, ceux de Rayside communiquent plus souvent en français et ceux de Hawkesbury communiquent presque exclusivement en français. A ce sujet, il convient de signaler qu'à ces différences dans la fréquence de l'emploi du français par les élèves des écoles secondaires de langue française, on peut associer des différences correspondantes relatives à la concentration des francophones sur la plan local. Ainsi à Welland, les francophones constituent 17% de la population locale, à Sudbury 28%, à Timmins 40%, à Rayside 65% et à Hawkesbury 85%.

Dans le contexte d'une enquête sociolinguistique récente (Mougeon et al. 1980) menée auprès des élèves des écoles de langue française de sept communautés franco-ontariennes minoritaires (moins de 50% de francophones au plan local), on a également constaté l'existence d'importantes différences interindividuelles et intercommunautaires dans le maintien du français par les élèves. Cette enquête a porté sur plusieurs situations de communication impliquant différents types de locuteur (par exemple l'élève avec ses frères et soeurs à la maison). A titre d'illustration, nous donnons ci-dessous un tableau résumant les résultats de l'enquête pour ce qui est de la situation de communication que nous venons de mentionner.

Comme on peut le voir, à l'intérieur de chaque communauté nous avons trouvé des proportions variables d'élèves qui maintiennent le français dans la situation de communication à

Tableau 1: Emploi variable du français et de l'anglais en fonction de la localité et de l'âge dans la situation de communication enfant → frère(s) et/ou soeur(s) (à la maison).

Localité	Cornwall		Ottawa		North Bay		Welland		Pembroke		Windsor		Toronto	
Taux de concentration franco- phone sur le plan local	38.6%		20.6%		17.3%		17.1%		10.2%		7.0%		1.9%	
Niveau scolaire														
Emploi du français et de l'anglais	Elémen- taire	Secon- daire												
Toujours ou souvent en français	48.2%	46.1	51.9	31.1	34.1	39.2	34.2	12.5	26.3	16.7	31.5	25.8	25.3	44.4
	157	143	67	170	86	169	67	35	20	12	28	33	19	71
Aussi souvent ou presque aussi souvent en fran- çais qu'en anglais	23.3%	21.3	21.7	24.2	22.6	27.4	21.4	19.6	18.4	12.5	12.3	25.0	8.0	25.6
	76	66	28	132	57	118	42	55	14	9	11	32	6	41
Toujours ou souvent en anglais	28.5%	32.6	26.4	44.7	43.3	33.4	44.4	67.9	55.3	70.8	56.2	49.2	66.7	30.0
	93	101	34	244	109	144	87	191	42	51	50	63	50	48
Total	326	310	129	546	252	431	196	281	76	72	89	128	75	160

l'étude. On remarquera qu'il n'y a qu'une seule communauté, les francophones de la ville d'Ottawa, où cette proportion est supérieure à 50% et ce seulement au niveau élémentaire. Par ailleurs, on peut constater que d'une façon générale, les taux les plus hauts de maintien du français se trouvent chez les élèves des localités qui arrivent en tête pour ce qui est du taux de concentration francophone et inversement que les taux les plus bas de maintien du français se trouvent parmi les élèves des localités qui ont des taux de concentration francophone peu élevés. Ce résultat est conforme à la tendance notée plus haut. On remarquera que cette tendance n'est pas aussi évidente au niveau des écoles secondaires. Cette contradiction apparente est principalement due au fait que dans plusieurs des localités étudiées, les écoles secondaires de langue française, contrairement aux écoles élémentaires, sont loin d'accueillir tous les élèves francophones qui pourraient les fréquenter¹. (cf. Mougeon et al. 1980 pour plus de détails.)

On retiendra donc que les jeunes générations franco-ontariennes scolarisées en français donnent des signes d'assimilation linguistique dont l'avancement varie plus ou moins d'une communauté franco-ontarienne à l'autre.

2.2 Origine géographique. En plus d'avoir fourni des données détaillées sur le maintien du français par les jeunes franco-ontariens de plusieurs localités, l'enquête de Mougeon et al. (1980) a fourni des données sur l'origine géographique de ces jeunes et de leurs parents.

Bien que le dépouillement de ces dernières données ne soit pas encore achevé, plusieurs faits se dégagent déjà clairement. Dans l'ensemble, la plupart des inscrits des écoles de langue française sont des élèves d'origine française qui incluent deux groupes principaux: des élèves nés en Ontario (Franco-ontariens) et des élèves nés au Québec. Dans l'ensemble, le premier groupe d'élèves tend à l'emporter proportionnellement sur le deuxième; toutefois, dans certaines localités métropolitaines (Toronto, Ottawa, etc.) ou industrielles (Windsor), la proportion des élèves québécois est loin d'être négligeable. Pour ce qui est des parents de ces élèves, on note à nouveau la présence des deux groupes principaux mentionnés plus haut et d'un troisième, à savoir des parents originaires du Nouveau-Brunswick. Comme pour les élèves, la proportion des parents franco-ontariens et québécois varie d'une localité à l'autre. Toutefois, il y a de nombreuses localités où les parents québécois l'emportent sur les parents franco-ontariens. Quant aux parents originaires du Nouveau-Brunswick, ils arrivent dans l'ensemble nettement derrière les deux principaux groupes constitutifs bien que dans certaines localités du Nord et du Sud de l'Ontario ils représentent une proportion relativement importante.

En résumé, les jeunes générations francophones de l'Ontario sont surtout constituées d'individus d'origine québécoise de par leur lieu de naissance ou celui de leurs parents et conséquemment

parlent une variété de français qui a surtout des racines québécoises.

3. Diversification du français des jeunes générations francophones en Ontario.

3.1 Variation interindividuelle et intercommunautaire. Dans le cadre d'une série de recherches linguistiques détaillées consacrées à des aspects particuliers du français parlé des jeunes francophones ontariens (scolarisés en français), nous avons pu constater que l'on pouvait associer certains types de variation linguistique interindividuelle à la variation dans la fréquence d'emploi du français par les jeunes francophones ontariens dans différentes situations de communication. Un domaine de la langue où l'on pouvait s'attendre à trouver une telle association est celui du lexique, notamment en ce qui a trait aux emprunts à l'anglais. Ainsi dans une étude récente (Mougeon et al. 1980), nous avons trouvé que les jeunes Franco-ontariens qui communiquent peu en français (souvent en anglais) avec leurs parents empruntaient plus souvent des éléments lexicaux à l'anglais que les jeunes Franco-ontariens qui communiquent souvent ou toujours en français avec leurs parents.

Ceci dit, nous avons également trouvé que le maintien plus ou moins élevé du français pouvait être associé à des cas de variation linguistique intéressant d'autres domaines du français que le lexique et pour lesquels on ne saurait invoquer l'interférence de l'anglais comme source primordiale des variantes linguistiques non standard révélées par les études. Il s'agit notamment de la morphologie du système verbal et des pronoms personnels et de certains aspects sémantiques et syntaxiques du système des prépositions. Nous allons procéder maintenant à un examen approfondi de deux cas de variation linguistique appartenant aux domaines des pronoms personnels et des prépositions et tenter de préciser la nature des rapports qui existent entre la variation linguistique interindividuelle et intercommunautaire et la variation dans le niveau de maintien du français par les jeunes Franco-ontariens.

Commençons par la variation au niveau des pronoms personnels. Les données que nous allons examiner proviennent d'un corpus de français parlé recueilli auprès d'échantillons d'élèves inscrits dans les écoles de langue française élémentaires et secondaires à Cornwall, Pembroke et North Bay. Dans le cas présent et le cas suivant, nous étudions la variation linguistique en fonction de la variation dans le maintien du français par les élèves → parents. Nous avons choisi cette situation, car, en analysant les résultats de l'enquête sociolinguistique en communauté minoritaire, il est ressorti que le maintien du français dans cette situation est lié au maintien relatif de cette langue dans les autres situations de communication. Plus précisément, nous avons constaté que dans une communauté franco-ontarienne donnée, les élèves qui maintenaient le français avec

leurs parents tendaient aussi à le maintenir (à des niveaux plus ou moins élevés) dans les autres situations de communication. Inversement, on a constaté que les élèves qui ne maintenaient pas le français avec leurs parents tendaient également à ne pas le maintenir dans les autres situations de communication. La mesure du maintien du français avec les parents peut donc tenir plus ou moins lieu d'un indice global du maintien du français par le jeune franco-ontarien.

Tableau 2: Variation du taux du non emploi des pronoms réfléchis en fonction du niveau de scolarité et de la fréquence et emploi du français avec les parents

Niveau scolaire	Taux d'omission des pronoms réfléchis par les élèves qui maintiennent le français avec leurs parents.	Taux d'omission des pronoms réfléchis par les élèves qui ne maintiennent pas le français avec leurs parents.
2 ^{ème} année	21% 106	53% 104
5 ^{ème} année	5% 127	40% 113
9 ^{ème} année	9% 117	22% 123
12 ^{ème} année	2% 184	15% 74

Le phénomène de variation linguistique qu'illustrent les données du tableau ci-dessus consiste en l'emploi ou le non-emploi des pronoms réfléchis devant les verbes pronominaux: le matin, je me lève à sept heures vs le matin je \emptyset lève à sept heures. Dans Beniak, Mougeon et Côté 1980 nous fournissons des renseignements sur l'origine et le statut actuel de ces verbes. Nous nous contenterons d'indiquer ici que les verbes pronominaux français constituent une classe minoritaire de verbes dont la complexité morphologique (addition d'un pronom complément réfléchi) n'a pas toujours une motivation sémantique en français actuel². Ces considérations expliquent sans doute pourquoi Grégoire (1968), dans son étude sur l'acquisition du français, a constaté que les jeunes apprenants du français (3 - 4 ans) passent par une étape où ils omettent les pronoms réfléchis.

Si l'on se reporte aux résultats du Tableau 2, on se rend compte du caractère "développemental" du non-emploi des pronoms réfléchis. En effet, les pourcentages élevés de non-emploi des

réfléchis que l'on constate au niveau de la 2^{ème} année diminuent régulièrement au cours de la scolarité. Cela étant, il y a deux différences notables entre les élèves qui communiquent souvent ou toujours en français et ceux qui communiquent souvent ou toujours en anglais. D'une part, pour ce qui est du premier groupe d'élèves, on peut constater une diminution prononcée dès la cinquième année alors que dans le cas du deuxième groupe d'élèves la diminution est beaucoup plus progressive. D'autre part, à tous les niveaux de scolarité considérés, les élèves qui communiquent

Tableau 3: Taux de non-emploi du pronom réfléchi des jeunes locuteurs de quatre communautés franco-ontariennes

Localité	Hawkesbury		Cornwall		North-Bay		Pembroke	
	Toujours ou Souvent	Toujours ou souvent	Ja- mais ou peu sou- vent	Tou- jours ou sou- vent	Ja- mais ou peu sou- vent	Tou- jours ou sou- vent	Ja- mais ou peu sou- vent	
2 ^{ème}	77 4%	57 10%	22 22%	24 37%	45 64%	25 36%	37 65%	
5 ^{ème}	72 4%	77 1%	29 20%	23 4%	44 28%	27 14%	40 67%	
9 ^{ème}	117 0%	51 3%	42 12%	36 5%	38 17%	30 26%	43 30%	
12 ^{ème}	82 0%	62 0%	30 6%	77 0%	26 11%	45 11%	20 25%	
Total	348 1%	370	8%	313	20%	267	36%	

souvent ou toujours en anglais ont des taux de non-emploi des réfléchis plus élevés que les élèves qui communiquent souvent ou toujours en français. Nous proposons d'interpréter ces différences comme le résultat partiel des différences de fréquence d'emploi du français qui caractérisent ces deux groupes d'élèves. Plus précisément, la fréquence relativement élevée de l'emploi du français par les élèves qui maintiennent le français avec leurs parents aurait pour effet d'assurer une acquisition rapide de cette complexité morphologique du système verbal français. Inversement, l'emploi peu fréquent du français par les élèves qui

ne maintiennent pas le français avec leurs parents entraînerait un ralentissement plus ou moins considérable de l'acquisition de l'emploi des réfléchis.

Gardant à l'esprit la relation qui existe entre la fréquence de la communication en français et l'emploi ou le non-emploi des pronoms réfléchis par les jeunes générations franco-ontariennes, nous pouvons à présent examiner la question des différences intercommunautaires. A cet effet, nous présentons (Tableau 3) les données sur l'emploi des pronoms réfléchis en français parlé par les élèves des écoles de langue française des quatre communautés franco-ontariennes de Hawkesbury, Cornwall, North Bay et Pembroke. Signalons qu'il s'agit de données recueillies auprès d'échantillons représentatifs de la population des écoles de langue française de ces quatre localités compte tenu des paramètres appartenance socio-économique, sexe et fréquence d'emploi du français dans la situation de communication élève → parents.

Comme on peut le voir, il existe des différences systématiques dans la fréquence d'emploi ou de non-emploi des pronoms réfléchis d'une communauté à l'autre et pour chacun des niveaux de scolarité et des groupes d'utilisateurs du français considérés. Un des résultats remarquables révélés par ce tableau est que les élèves francophones de Hawkesbury ont des taux de non-emploi des pronoms réfléchis qui sont très bas dès la 2^{ème} année. Ce résultat est similaire à ce que nous avons trouvé en analysant l'emploi des pronoms réfléchis par un groupe témoin d'élèves francophones habitant dans la ville de Québec (cf. Beniak, Mougeon et Côté 1980). A notre avis, les scores trouvés pour les élèves de Hawkesbury cadrent bien avec le fait que dans cette localité, les Franco-ontariens constituent une forte majorité (85% de la population locale) et la quasi totalité des jeunes francophones maintiennent le français à la maison. Si l'on considère les résultats des élèves des trois autres communautés, on est frappé au moins par trois faits: (i) à tous les niveaux de scolarité et pour les deux catégories d'utilisateurs du français considérées, la fréquence de non-emploi des réfléchis est plus élevée à Pembroke qu'à North Bay et à North Bay elle l'est plus qu'à Cornwall, (ii) la diminution du taux de non-emploi des réfléchis est prononcée à Cornwall à partir de la 5^{ème} année alors qu'elle est beaucoup plus progressive à North Bay et Pembroke et (iii) dans cette dernière communauté, on constate que la fréquence de non-emploi du réfléchi reste à un niveau non-négligeable, même à la fin du cycle secondaire. Ces constatations amènent plusieurs commentaires. La première constatation est en accord avec le profil sociolinguistique des trois communautés que nous avons présenté plus haut (cf. Tableau 1); il s'agit de trois communautés qui diffèrent entre elles par le taux de concentration francophone locale et par la proportion des élèves qui maintiennent le français au niveau de la communication enfants → parents. On remarque que ces différences intercommunautaires vont dans le même sens que celles que révèlent le Tableau 3 relativement au non-emploi des réfléchis.

Ceci dit, il reste à expliquer pourquoi nous avons trouvé des taux de non-emploi des réfléchis plus élevés pour les élèves qui communiquent souvent ou toujours en français avec leurs parents à Pembroke qu'à North-Bay et à North Bay qu'à Cornwall. Deux explications complémentaires nous semblent plausibles. La première est liée au fait constaté par Mougeon et al. (1980) que parmi les élèves qui maintiennent le français pour communiquer avec les parents, la proportion de ceux qui le maintiennent à un niveau élevé dans d'autres situations de communication (avec les frères et soeurs, avec les amis, etc.) est plus basse à Pembroke qu'à North Bay et à North Bay qu'à Cornwall. En d'autres termes, à Cornwall, les élèves qui maintiennent le français avec leurs parents emploient, d'une façon générale, plus fréquemment le français que leurs équivalents à North Bay et à plus forte raison à Pembroke, d'où les différences constatées entre les élèves de ces trois communautés pour ce qui est de l'emploi des variantes sans pronom réfléchi. La deuxième explication est liée aux caractéristiques de la variété du français à laquelle les élèves qui maintiennent le français avec leurs parents sont exposés au sein du groupe des pairs. A Cornwall, les élèves qui maintiennent le français avec leurs parents sont majoritaires tandis qu'ils sont une minorité à Pembroke. Il y a donc tout lieu de supposer qu'à Cornwall ces élèves sont assez peu exposés, au sein du groupe des pairs, aux variantes dépronominalisées et qu'ils le sont nettement plus à Pembroke, d'où le fait qu'à Pembroke ces élèves emploient plus fréquemment ces variantes qu'à Cornwall. Cette explication n'est valable que si l'on admet avec Weinreich, Labov et Herzog (1968) que la variété de langue parlée par les pairs a tout autant, sinon plus d'influence sur le développement linguistique des jeunes locuteurs que celle des parents. Par ailleurs, telle que formulée, cette explication suppose que dans les deux communautés, les variantes avec ou sans pronoms réfléchis échappent à la conscience sociolinguistique des locuteurs. Dans le cas contraire³, une explication qui repose uniquement sur la prédominance d'un type de variantes ou de l'autre dans le parler du groupe des pairs serait sans doute insuffisante.

Passons maintenant au domaine des prépositions. Nous allons considérer ici le cas des prépositions et/ou locutions prépositives employées pour exprimer la localisation dans un domicile. Les données pertinentes apparaissent dans les deux tableaux ci-dessous. Elles concernent le français parlé des élèves des écoles élémentaires et secondaires de langue française de sept communautés franco-ontariennes. Comme dans le cas précédent, ces données ont été recueillies à partir d'échantillons d'élèves représentatifs de la population des écoles de langue française de plusieurs localités, compte tenu des paramètres appartenance socio-économique, sexe, et fréquence de l'emploi du français par l'élève avec ses parents. Les données furent recueillies dans les sept localités suivantes: Hawkesbury, Rayside, Cornwall, Sudbury, North Bay, Welland et Pembroke. Nous les avons regroupées en trois catégories selon la proportion des jeunes Franco-ontariens qui maintiennent le français avec leurs parents (cf. Tableau 5).

Tableau 4: Emploi des variantes prépositionnelles en fonction de la fréquence d'utilisation du français avec les parents.

Contexte 1	F		F / A		A		Contexte 2	F		F / A		A		Contexte 3	F		F / A		A	
	N	%	N	%	N	%		N	%	N	%	N	%		N	%	N	%	N	%
chez + pronom _i	195	67%	49	58%	48	56%	chez + pronom	19	86%	2	40%	3	50%	chez + substantif	68	66%	28	78%	13	57%
à la maison	84	28%	24	28%	30	35%	su' + pronom	1	5%	0	0%	0	0%	su' + substantif	28	28%	2	6%	2	9%
dans la maison	11	4%	9	10%	2	2%	ma ta à + sa + maison etc.	2	9%	3	60%	3	50%	à + substantif	5	5%	6	16%	7	30%
à + ma ta sa + maison etc.	3	1%	3	4%	6	7%								à la maison de + substantif	1	1%	0	0%	1	4%

F = Toujours ou souvent en français

F/A = Aussi souvent ou presque aussi souvent en français qu'en anglais

A = Toujours ou souvent en français.

Tableau 5: Variation intercommunautaire dans l'emploi des variables prépositionnelles.

Contexte 1	H,R		C,S,NB		W,P		Contexte 2	H,R		C,S,NB		W,P		Contexte 3	H,R		C,S,NB		W,P	
	N	%	N	%	N	%		N	%	N	%	N	%		N	%	N	%	N	%
chez + pronom _i	164	85%	117	61%	78	50%	chez + pronom	10	91%	16	76%	5	56%	chez + substantif	39	61%	41	74%	33	69
à la maison	27	14%	65	33%	55	35%	su' + pronom	1	9%	0	0%	0	0%	à + substantif	2	3%	6	11%	10	21%
dans la maison	2	1%	8	4%	12	8%	ma à+ ta +maison sa etc.	0	0%	5	24%	4	44%	su' + substantif	23	36%	6	11%	5	10%
à + ma ta sa etc. + maison	0	0%	3	2%	10	7%								à la maison de + substantif	0	0%	2	4%	0	0%

H,R = Hawkesbury, Rayside = communautés franco-ontariennes où la plupart des jeunes maintiennent le français avec leurs parents.

C,S,NB = Cornwall, Sudbury, North Bay = communautés franco-ontariennes où la proportion des jeunes qui maintiennent le français avec leurs parents se situe à un niveau moyen.

W,P = Welland, Pembroke = communautés franco-ontariennes où les jeunes qui maintiennent le français avec leurs parents sont minoritaires.

Comme on peut le voir, il s'agit d'un cas de variation linguistique passablement complexe. Afin de simplifier la présentation des données nous n'avons pas tenu compte du niveau de scolarité car ce paramètre s'est révélé ne pas avoir d'effet sur la fréquence d'emploi des différentes variantes prépositionnelles (contrairement au cas précédent). Dans une autre étude (Mougeon, Beniak et Thibault 1980), nous fournissons des détails sur les facteurs linguistiques qui conditionnent la variation. Contentons-nous d'indiquer ici qu'il est nécessaire de distinguer trois contextes d'emploi de la variante standard chez pour rendre compte de la distribution des différentes variantes. Dans le premier contexte où chez est suivi d'un pronom personnel qui renvoie au sujet, à l'objet ou au locuteur, on trouve la variante à la maison (variante conforme à l'usage standard), exemples: il s'en va chez lui = il s'en va à la maison; il est venu chez moi (moi = locuteur) = il est venu à la maison. Dans ce contexte on remarque que certains locuteurs emploient les variantes à + adjectif possessif + maison et dans la maison qui, si elles ne sont pas conformes au français standard, peuvent être considérées comme des représentations formelles plus transparentes que ne l'est chez + pronom personnel, exemples: il s'en va à sa maison; on est quatre filles dans la maison. Dans le deuxième contexte où chez est suivi d'un pronom personnel qui ne renvoie ni au sujet, ni à l'objet, ni au locuteur, exemple: je peux y aller chez lui, les variantes dans/à la maison sont absentes mais on trouve la variante à + adjectif possessif + maison, exemple: je peux y aller à sa maison, et la variante su', exemple: il était allé su' les autres. Cette dernière variante représente un cas intéressant de préservation d'un ancien trait du français qui est surtout caractéristique du parler des locuteurs de la classe ouvrière (cf. Mougeon, Beniak et Thibault 1980). Dans le troisième contexte, chez devant un substantif, exemple: je vais chez Jean, on trouve la variante à, exemple: je vais à Monsieur Tremblay. Il est possible d'interpréter cette variante comme un cas de simplification structurale prenant la forme du remplacement d'une préposition de lieu spécialisée, chez, par une préposition de lieu générale, à. Dans ce même contexte on trouve aussi la variante su' et la variante "transparente" la maison de + substantif.

Si l'on considère la question de la variation interindividuelle (Tableau 4), on peut retenir les faits suivants. Pour ce qui est des contextes 1 et 2, les taux les plus élevés d'emploi de la variante chez se trouvent dans le parler des jeunes locuteurs qui communiquent souvent en français avec leurs parents. Dans ces mêmes contextes, les taux les plus élevés d'emploi des variantes transparentes (à la maison y compris) se trouvent dans le parler des jeunes qui communiquent souvent ou toujours en anglais avec leurs parents. En ce qui concerne le contexte 3, on peut remarquer que la variante à est surtout employée par les locuteurs qui ne maintiennent pas le français avec leurs parents. Quant à la variante su', on constate qu'elle est surtout employée par les élèves qui maintiennent le français

avec leurs parents. Cet emploi du su' par certains de ces locuteurs a pour effet de faire baisser leur pourcentage d'emploi de la variante chez.

Tentons maintenant de proposer des explications pour ces résultats. Commençons par les contextes 1 et 2. Comme nous l'avons remarqué plus haut, on peut considérer les variantes incluant le mot maison comme une représentation formelle plus ou moins transparente de la notion de localisation en un domicile. A ce sujet nous avons observé personnellement que des jeunes unilingues apprenant le français passent par une étape où ils emploient les variantes transparentes avant d'acquérir l'emploi de la préposition chez dans ses différents contextes. Inversement, il nous semble plausible de considérer que la variante chez constitue une représentation formelle moins transparente ("opaque") de la notion de localisation en un domicile. Ajoutons que notre observation est conforme à un des principes de l'acquisition linguistique proposé par Slobin (1977) selon lequel les formes linguistiques transparentes et/ou analytiques sont acquises ou produites avant les formes opaques et/ou synthétiques. A la lumière de ces considérations, il nous paraît possible d'interpréter les taux plus élevés de variantes transparentes et plus bas de la variante chez dans le parler des élèves qui communiquent souvent ou toujours en anglais comme l'indication d'une acquisition ralentie de la préposition chez qui fait que les étapes intermédiaires de cette acquisition (alternatives transparentes) subsistent plus ou moins dans le parler de ces élèves. On remarquera que cette interprétation est similaire à celle que nous avons proposée plus haut en ce qui concernait la persistance des verbes pronominaux sans réfléchis dans le parler des jeunes qui ne maintenaient pas le français avec leurs parents.

Considérons maintenant le cas du contexte 3 et plus particulièrement le cas des variantes su' et à (la variante à la maison de étant trop peu fréquente). Pour ce qui est de la variante à, rappelons qu'elle consiste en l'emploi d'une préposition générale de lieu à la place d'une préposition de lieu spécialisée, en l'occurrence chez, et que cet emploi de à constitue également une étape dans l'acquisition de chez par les apprenants du français (Spilka 1976). Il nous semble donc à nouveau plausible d'interpréter l'emploi plus fréquent de la variante à par les élèves qui communiquent souvent ou toujours en anglais avec leurs parents comme le signe d'un ralentissement de l'acquisition de chez par ces élèves. Finalement, en ce qui concerne la variante su', on peut noter que tout comme chez, elle est opaque et spécialisée. Ces propriétés expliquent en partie pourquoi les élèves qui communiquent peu souvent en français ne l'emploient guère. Toutefois, puisque la variante chez est employée fréquemment par ces élèves, notre explication est insuffisante. Il faut chercher une explication complémentaire dans le fait que su' est un trait typique du parler populaire

(cf. plus haut). On a donc tout lieu de supposer que la transmission de su' se fait surtout par le biais de foyer ou du groupe des pairs et non par celui de l'école. Comme les jeunes Franco-ontariens qui ne maintiennent pas le français avec leurs parents utilisent peu cette langue au foyer et avec leurs pairs, ils sont sans doute peu exposés à la variante su'. Il n'en est pas de même pour la variante chez qui est une variante standard et donc employée dans le domaine scolaire, domaine où les jeunes Franco-ontariens qui ne maintiennent pas le français à la maison emploient surtout le français.

Nous pouvons maintenant aborder les résultats relatifs à la variation intercommunautaire. Si l'on examine le Tableau 5, on constate que les variantes transparentes (incluant le mot maison) sont employées le plus fréquemment dans les localités où prédominent les jeunes Franco-ontariens qui communiquent souvent ou toujours en anglais avec leurs parents. Nous venons de voir que c'étaient surtout ces locuteurs qui employaient les variantes transparentes. Le Tableau 5 révèle un résultat similaire en ce qui concerne la variante à. En effet, celle-ci est employée plus fréquemment dans les localités où prédominent les jeunes Franco-ontariens qui communiquent souvent ou toujours en anglais avec leurs parents. Nous venons de voir que ce sont ces locuteurs qui emploient surtout la variante à. Finalement, le Tableau 5 révèle que la variante su' est plus fréquemment employée dans les localités où les jeunes Franco-ontariens qui maintiennent le français avec leurs parents constituent une proportion importante de la population locale et inversement, qu'elle est moins employée dans les localités où ces locuteurs sont en minorité. A nouveau, on peut constater que ce résultat cadre bien avec les conditions nécessaires de l'emploi de su' par les jeunes que nous avons invoquées plus haut.

Conclusion. Par le biais de la présente étude nous avons montré que le français parlé des jeunes Franco-ontariens diffère plus ou moins d'une communauté franco-ontarienne à l'autre, pour ce qui est de l'emploi des pronoms réfléchis et de plusieurs prépositions ou locutions prépositionnelles exprimant la localisation en un domicile. Nous avons attribué ces différences à la variation interindividuelle et intercommunautaire dans le niveau d'emploi du français par les jeunes Franco-ontariens. Afin de mieux comprendre le phénomène de la variation intercommunautaire, nous nous sommes limités à l'étude de deux cas de variation linguistique. Cela étant, dans nos recherches antérieures nous avons observé de nombreux autres cas de variation géographique que l'on pouvait attribuer à la variation dans le niveau de maintien du français par les jeunes Franco-ontariens. Ainsi, dans le domaine de la morphologie, nous avons observé une tendance à la neutralisation de la distinction singulier/pluriel au niveau des verbes employés à la troisième personne du présent et du futur de l'indicatif, exemple: ceux qui viendra; les élèves qui comprend pas. Dans le domaine des prépositions, pour ne citer

que deux exemples, nous avons également remarqué une tendance à l'emploi de la préposition sur comme variante de la préposition à devant les mots radio et télévision, exemple: il y a une joute de hockey sur la télévision à soir; et une tendance à l'emploi du verbe jouer sans la préposition à, exemple: je joue pas o hockey. Dans le domaine lexical, pour ne citer qu'un exemple parmi de nombreux, nous avons également observé une tendance à l'emploi du verbe être comme variante du verbe avoir dans les contextes suivants, exemples: je suis douze (ans), je suis peur. Dans tous ces cas, nous avons remarqué que les tendances en question étaient plus développées dans le parler des jeunes Franco-ontariens qui communiquaient peu en français et dans les communautés où ces locuteurs sont nombreux.

Grâce à notre étude détaillée de deux cas de variation intercommunautaire, nous pouvons dégager un certain nombre d'hypothèses de travail. Une de ces hypothèses est que l'emploi trop peu fréquent du français par certains jeunes Franco-ontariens peut entraîner un ralentissement plus ou moins considérable de leur acquisition de certains éléments. Un tel ralentissement a entre autres plus effet d'entraîner la vernacularisation de traits développementaux (cf. l'omission des réfléchis) dans le parler des adolescents, en particulier dans les communautés où les jeunes qui communiquent peu souvent en français sont nombreux. Dans de telles communautés, le français parlé des jeunes générations de Franco-ontariens aurait donc tendance à s'éloigner du français québécois pour se rapprocher des variétés de français parlées dans d'autres communautés minoritaires (par exemple le français louisianais). A ce sujet, il est sans doute intéressant de signaler que plusieurs des traits typiques du parler des Franco-ontariens adolescents qui emploient peu le français sont intégrés dans le parler des francophones adultes louisianais (cf. entre autres Conwell et Juilland 1963 pour ce qui est de l'omission des pronoms réfléchis ou de la neutralisation de la distinction singulier/pluriel à la troisième personne des verbes). Ceci dit, on peut essayer de préciser lesquels parmi les éléments du français pourront donner lieu à une vernacularisation de variantes développementales et inversement ceux qui ne le pourront pas. A ce sujet, nous pensons que plus un élément sera acquis tôt par des apprenants francophones unilingues (exemple, la désinence du participe passé des verbes réguliers), moins il y aura de chance pour que l'on observe la vernacularisation de variantes développementales, même dans les communautés où les jeunes Franco-ontariens qui communiquent peu en français sont nombreux. Inversement, plus un élément sera acquis tardivement par les apprenants francophones unilingues (exemple, l'emploi des pronoms clitiques objet indirect), plus il y a de chance pour que l'on constate la vernacularisation de variantes développementales, à plus forte raison dans les communautés où les jeunes qui communiquent peu en français sont nombreux.

L'étude des prépositions chez, su', à, etc. permet de dégager une hypothèse au sujet du rôle de la scolarisation en français dans les communautés où les jeunes Franco-ontariens utilisent peu le français à l'extérieur de l'école. Cette hypothèse concerne les éléments linguistiques typiques des variétés de français canadien populaire (su' dans notre cas). On peut formuler l'hypothèse de la sorte: moins le jeune minoritaire utilisera le français à l'extérieur de l'école, plus il sera exposé à la variété de français scolaire qui, on le suppose, est proche du français canadien standard et conséquemment moins les éléments typiques des parlers populaires seront fréquents dans son parler, surtout si ces éléments sont de nature exceptionnelle et/ou archaïque, comme l'est su'. Ceci dit, il convient de signaler que si de tels éléments non standard peuvent tendre à disparaître du parler des jeunes Franco-ontariens qui emploient peu le français en dehors de l'école, d'autres éléments linguistiques non standard (traits développementaux comme à, etc.) tendent à apparaître et/ou à persister dans le parler de ces jeunes locuteurs étant donné que ces derniers font un usage du français qui est insuffisant pour assurer une acquisition complète du français. Toujours en ce qui concerne le rôle de la scolarisation en français, on peut se demander si sans son soutien le parler des jeunes Franco-ontariens n'atteindrait pas un stade de simplification structurale plus avancé que ce que nous avons observé dans nos études. A ce sujet, les résultats des études consacrées aux variétés de français parlées dans les communautés francophones qui ne "bénéficient" pas de la scolarisation en français nous portent à croire que notre hypothèse est plausible. Pour ne citer qu'un exemple, Valdman (1980) dans son étude sur le français parlé dans trois isolats franco-américains, présente des données qui montrent que dans ces trois variétés de français les désinences verbales du présent de l'indicatif sont totalement régularisées. Or, nous n'avons jamais constaté ce phénomène dans les différentes variétés de français ontarien parlé, même dans les communautés fortement minoritaires. Ceci dit, sans vouloir minimiser le rôle de l'école, il convient de rappeler que de nombreuses communautés franco-ontariennes ont récemment connu ou continuent de connaître un influx plus ou moins important de Québécois. Il est probable que ce facteur contribue à freiner les processus d'assimilation linguistique et par là même les processus de restructuration qui se développent en français ontarien.

Pour terminer, il convient de signaler que si nous avons limité notre étude à des cas de variation dont la source primordiale ou unique ne saurait être l'interférence de l'anglais, nous ne nierons pas que ce facteur puisse dans certains cas constituer l'origine principale de la variation interindividuelle ou intercommunautaire. Toutefois, comme nous avons essayé de le démontrer dans plusieurs études (cf. entre autres Canale, Mougeon et Bélanger 1979, Mougeon, Bélanger et Canale 1978), dans la majorité des cas de variation (les emprunts à l'anglais exceptés) où l'on peut supposer que l'interférence a joué un rôle important,

il est aussi plausible de proposer des explications intra-systémiques. On doit donc admettre que si la diminution dans l'emploi du français par les jeunes Franco-ontariens entraîne une restructuration certaine de leur français, celle-ci opère conformément à la logique interne de la langue.

NOTES

* Nous tenons à remercier le Conseil de Recherches en Sciences Humaines du Canada pour un octroi qui nous a permis de réaliser une partie des recherches présentées dans cette étude.

1. On peut donc s'attendre à ce que la population estudiantine des écoles secondaires de langue française d'une communauté franco-ontarienne donnée soit plus ou moins représentative de l'ensemble des jeunes francophones qui serait scolarisable en français au niveau secondaire.

2. Dans le cas de la plupart des verbes pronominaux proprement dit' tels s'en aller et se souvenir (verbes qui s'emploient toujours avec un pronom objet réfléchi), la motivation sémantique de l'emploi du réfléchi est nulle. Dans le cas de la plupart des verbes simples qui peuvent s'employer de façon pronominale, exemple raser/se raser, la présence du pronom réfléchi est motivée mais n'est peut-être pas indispensable, comme le montre l'anglais, qui fait un emploi facultatif du réfléchi avec la plupart des verbes simples employés de façon pronominale (I shave = I shave myself).

3. Par exemple, à North Bay les élèves qui communiquent souvent en français pourraient percevoir de façon positive l'emploi des variantes sans pronom réfléchi par leurs camarades qui communiquent surtout en anglais. Une telle perception pourrait donner lieu à un emploi plus fréquent des variantes dépronominalisées par les élèves qui communiquent surtout en français que ce à quoi on pourrait s'attendre si ces variantes échappaient à la conscience sociolinguistique des locuteurs.

REFERENCES

- Beniak, E., R. Mougeon, et N. Côté. 1980. Acquisition of French Pronominal Verbs by Groups of Monolingual and Bilingual Canadian Students. Dans The Sixth Lacus Forum (sous la direction de W. McCormack et H. Izzo). Columbia, South Carolina: Hornbeam Press.
- Canale, M., R. Mougeon, et M. Bélanger. 1979. Aspects de l'usage de la préposition POUR en français ontarien: interférence et/ou surgénéralisation? Forum Linguisticum 3: 208-221.
- Conwell, M. J. et A. Juilland. 1963. Louisiana French Grammar. La Haye: Mouton.
- Grégoire, A. 1968. L'apprentissage du langage II, 2ème édition. Paris: Société d'Édition "Les Belles Lettres".
- Mougeon, F. 1976. Clivage en franco-ontarien. Recherches linguistiques à Montréal 6: 163-183.
- Mougeon, R., M. Bélanger, M. Canale, et S. Ituen. 1977. L'usage de la préposition SUR en franco-ontarien. Revue canadienne de linguistique 22: 95-124.
- Mougeon, R. et M. Canale. 1978. Maintien du français par les jeunes élèves franco-ontariens de Welland. Dans Langue maternelle langue première de communication? (Sous la direction de B. Cazabon.) Sudbury, Ontario: Institut franco-ontarien.
- Mougeon, R., M. Canale, et M. Bélanger. 1978. Rôle de la société dans l'acquisition et le maintien du français par les élèves franco-ontariens. La Revue canadienne des langues vivantes 34: 381-394.
- Mougeon, R., M. Bélanger, et M. Canale. 1978. Le rôle de l'interférence dans l'emploi des prépositions en français et en anglais par des jeunes Franco-ontariens bilingues. Dans Aspects of Bilingualism (sous la direction de M. Paradis). Columbia, South Carolina: Hornbeam Press.
- Mougeon, R., C. Palmer, M. Bélanger, et W. Cichocki. Le français parlé en situation minoritaire. Volume I: Emploi et maîtrise du français parlé par les élèves des écoles de langue française dans les communautés franco-ontariennes minoritaires. Rapport de recherche. Toronto: Ministère de l'éducation de l'Ontario.